

Inscription au Local Ados de Biarritz

Année scolaire 2025-2026

Liste des pièces à fournir

L'inscription ne sera valable que si le dossier est complet :

- Fiche « Adhésion Local Ados » complétée
- Fiche « Sanitaire 2025-2026 » complétée
- Copie des vaccins à jour
- Certificat médical attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires
- En cas de PAI : fournir une copie du document PAI
- Si bénéficiaire de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé : fournir l'Attestation CAF ou la notification de décision de la CDAPH
- Pièce d'identité du jeune
- Attestation d'assurance extrascolaire
- Aisance Aquatique : Test PAN (non obligatoire pour l'inscription mais nécessaire pour certaines activités)
- Financement de l'adhésion : 30 € d'adhésion au Centre Social Maria Pia (espèces ou chèque à l'ordre du "Centre Social Maria Pia")
 - + 5 € d'adhésion à la Mairie de Biarritz (une facture vous sera adressée ultérieurement – paiement différé)